

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM

Monsieur le Maire  
d'HETTANGE-GRANDE  
Mairie

57330 - HETTANGE-GRANDE

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du  
lotissement «le Rastenne» à HETTANGE-GRANDE  
Accord immédiat

Metz, le 5 Juin 2013

P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration  
Copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Rejet d'eaux pluviales dans le cadre de la création du lotissement «le Rastenne» situé sur le ban communal d'HETTANGE-GRANDE**

Ce dossier a été déposé par : la Société IMMOBILIERE METROPOLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **«récépissé de déclaration n°57-2013-00050** en date du 5 juin 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER